

REGLEMENT COMPLET JEU « Délices Days »

Article 1 : Société Organisatrice

La société Mondelez France S.A.S. Locataire-gérant de l'activité biscuit S.A.S. au capital de 4.251.936 €, enregistrée sous le numéro 808 234 801 RCS Nanterre dont le siège social se trouve 6 avenue Réaumur 92140 CLAMART, (ci-après désignée la « **Société Organisatrice** »), organise un jeu dénommé « Délices Days » (ci-après dénommé le « **Jeu** ») du 4 janvier 2016 à 10h00 au 28 février 2016 à 23h59 inclus (dates et heures de Paris).

*Mondelez Europe GmbH, Lindbergh-Allee 1, 8152 Glattpark (Suisse), est titulaire de la marque française **LES DELICES DAYS** (logo) couvrant la classe 30, enregistrée sous le numéro 10/3757511.*

La Société Organisatrice informe expressément les participants, et les participants reconnaissent, que Apple, Google et Facebook ne parrainent ni ne gèrent le Jeu de quelque façon que ce soit. Apple, Google et Facebook ne pourront en aucun cas être tenues responsables d'un quelconque dommage résultant de la gestion ou de l'organisation du Jeu. Les informations fournies par les participants dans le cadre de ce Jeu sont destinées à la Société Organisatrice et non à Apple, Google ou Facebook.

Apple, le logo Apple, iPhone et iPad sont des marques déposées par Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres régions. App Store est une marque d'Apple Inc.

Android, Google, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

IOS est une marque commerciale ou déposée par Cisco aux Etats-Unis et dans d'autres pays, utilisée sous licence.

Article 2 : Supports du Jeu

Le Jeu se déroulera du 04/01/2016 à 10h00 au 28/02/2016 à 23h59 inclus (dates et heures de Paris) et sera annoncé sur les supports suivants :

- L'application mobile « Les Délices Days » (désignée ci-après l'« Application »), qui peut être téléchargée dans l'App Store ou sur Google Play™ ;

- Sur des publicités et sur les prospectus présents dans les magasins, parmi les enseignes suivantes : Cora, Leclerc, Système U, Coccinelle, Coccimarket, G20, Colruyt, Sitits, Diagonale, Auchan, Intermarché, Carrefour, Carrefour Market, Géant, Casino, Simply Market, Monoprix, Match, Market et Galeries Gourmandes ;

- Sur la Page Facebook et le site internet Ma Vie en Couleurs :

<https://www.facebook.com/mavieencouleurs?fref=ts> et <http://www.mavieencouleurs.fr/> ;

- Sur la Page Facebook Les Délices Days : <https://www.facebook.com/LesDelicesDays?fref=ts> ;

- Sur la page Facebook de certaines marques du Groupe Mondelez ; et

- Sur les écrans digitaux de certains centres commerciaux.

Article 3 : Conditions de participation

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation au Jeu) résidant en France métropolitaine (Corse comprise), dans l'ensemble des DROM (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte), en Polynésie française ou en Nouvelle Calédonie, disposant d'une adresse courriel, d'un téléphone mobile ou d'une tablette compatible avec l'Application (système d'exploitation minimum requis : Android™ 2.3 « Gingerbread » (API Niveau 9) ou iOS 6.0 ; l'Application ne fonctionne pas sur les versions antérieures à l'iPhone 4S et iPad 4), ainsi que d'une connexion internet et d'un compte dans l'App Store ou sur Google Play™, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, des points de vente et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

Article 4 : Modalités de participation et détermination des gagnants

Les gagnants seront désignés par « tirages au sort » quotidiens parmi les participants ayant trouvé, avant minuit chaque jour, la sortie du labyrinthe du jour, identifié comme tel dans l'Application, dans le délai imparti par l'Application. Les autres labyrinthes disponibles dans l'Application ne permettent en aucun cas de participer au tirage au sort du lendemain.

Le nombre de participations au « tirage au sort » quotidien est limité à une participation par jour et par personne (même nom, même prénom et même date de naissance) pendant toute la durée du Jeu. Le participant pourra cependant continuer à jouer aux labyrinthes sur l'Application, y compris le labyrinthe du jour, après l'enregistrement de sa participation au tirage au sort du lendemain.

Si le participant n'est pas tiré au sort, il pourra retenter sa chance dès le lendemain, pendant la durée du Jeu.

Une fois désigné comme gagnant d'une des dotations, le gagnant ne pourra plus participer aux prochains tirages au sort. Il pourra cependant continuer à jouer aux labyrinthes sur l'Application.

4.1 Modalités de participation au tirage au sort

4.1.1 Pour participer au tirage au sort, il suffit à la personne intéressée de :

Si elle n'est pas encore inscrite sur l'Application du Jeu :

1. Télécharger l'Application dans l'App Store ou sur Google Play™ ;
2. Ouvrir l'Application et cliquer sur « Jouer - Commencer le labyrinthe du jour » ;
3. Trouver la sortie du labyrinthe du jour dans l'Application, dans le temps imparti par l'Application, avant minuit ;
4. Accéder au tirage au sort en cliquant sur le bouton « S'inscrire au tirage au sort » ;
5. Cocher les cases suivantes :
 - « *J'ai lu et j'accepte le règlement du jeu et je suis majeur* » ;
 - Selon le support utilisé par le participant : « *J'accepte le fait qu'Apple ne parraine ni ne gère le Jeu de quelque façon que ce soit ; que les informations que j'ai fournies sont destinées à la Société Organisatrice et non à Apple, et que Apple ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour un quelconque dommage résultant de la gestion ou de l'organisation du jeu* »,OU
 - « *J'accepte le fait que Google ne parraine ni ne gère le Jeu de quelque façon que ce soit ; que les informations que j'ai fournies sont destinées à la Société Organisatrice et non à Google, et que Google ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour un quelconque dommage résultant de la gestion ou de l'organisation du jeu* »
- Puis cliquer sur le bouton « Continuer » ;
6. Remplir le formulaire d'inscription au tirage au sort (champs obligatoires à renseigner : nom, prénom, date de naissance et adresse électronique) et cocher les cases suivantes :
 - « *J'accepte que mes données personnelles soient traitées par Mondelez France SAS pour la gestion du Jeu.* » ;
 - Si elle le souhaite : « *J'accepte de recevoir par email des offres promotionnelles de la part de Ma vie en couleurs.* » ;
6. Valider son inscription en cliquant sur le bouton « Participer ».

Le participant sera alors informé via une fenêtre pop-up, dans l'Application, de ce qu'il est bien inscrit pour le tirage au sort du lendemain.

Si elle est déjà inscrite sur l'Application du Jeu :

1. Ouvrir l'Application sur le même appareil mobile que celui avec lequel le participant a rempli le formulaire d'inscription au tirage au sort ;
2. Cliquer sur « Jouer - Commencer le labyrinthe du jour » ;
3. Trouver la sortie du labyrinthe du jour dans l'Application, dans le temps imparti par l'Application, avant minuit ;
4. Accéder au tirage au sort en cliquant sur le bouton « Participer au tirage au sort ».

Le participant sera alors informé via une fenêtre pop-up, dans l'Application, de ce qu'il est bien inscrit pour le tirage au sort du lendemain.

Si le participant utilise, pour jouer, un autre appareil mobile que celui avec lequel il a rempli le formulaire d'inscription au tirage au sort, il devra à nouveau remplir le formulaire d'inscription. Une seule participation par jour par personne (même nom, même prénom et même date de naissance) sera comptabilisée, quel que soit le nombre d'appareils mobiles utilisés par un même participant.

4.1.2 Si le participant a déjà, au cours d'une journée, enregistré une participation pour le tirage au sort ou s'il a déjà gagné une des dotations, il sera informé via une fenêtre pop-up, dans l'Application, de ce qu'il ne peut plus participer au tirage au sort. Il pourra toutefois continuer à jouer aux labyrinthes sur l'Application, y compris le labyrinthe du jour.

4.2 Pouvoirs

Les participants ont la possibilité d'obtenir, sans obligation d'achat, des pouvoirs (les « Pouvoirs »), tels que décrits en Annexe A, utilisables dans les différents labyrinthes.

Les Pouvoirs peuvent être obtenus soit en flashant à l'aide de la caméra du téléphone mobile ou de la tablette, soit en entrant manuellement à l'aide du clavier numérique, le code barre des produits listés en Annexe A.

Il est également possible d'obtenir un Pouvoir aléatoire en entrant un code exclusif à usage unique « Ma Vie En Couleurs » (ci-après une « Code MVEC »). Pour recevoir un Code MVEC, il suffit d'être inscrit ou de s'inscrire, pendant la durée du Jeu, sur www.mavieencouleurs.fr. Chaque personne inscrite se verra attribuer un Code MVEC exclusif qu'elle recevra par email, à l'adresse électronique qu'elle aura fournie pour s'inscrire au site internet Ma Vie En Couleurs, et qui sera également accessible sur la page d'accueil du site Internet www.mavieencouleurs.fr. Ce Code MVEC est valable pendant toute la durée du Jeu et ne peut être utilisé qu'une seule fois. Un participant ne peut recevoir et ne peut utiliser qu'un seul Code MVEC pour obtenir un Pouvoir aléatoire.

Les Pouvoirs sont acquis de manière définitive.

Les participants peuvent utiliser jusqu'à trois Pouvoirs dans une même partie de labyrinthe. Le participant peut configurer ses Pouvoirs en cliquant sur le bouton prévu à cet effet dans l'Application.

4.3 Détermination des gagnants

Le gagnant est déterminé par tirage au sort parmi toutes les inscriptions enregistrées via l'Application (voir article 5.3 du présent règlement).

Un tirage au sort aura lieu quotidiennement entre le 05/01/2016 et le 29/02/2016 pour déterminer les gagnants de la veille.

Le Jeu est limité à une dotation par foyer (même nom, même adresse et code postal, le nom correspondant à l'adresse et au code postal constituant un foyer) pendant toute la durée du Jeu.

Le gagnant fait élection de domicile à l'adresse qu'il aura indiquée dans son courrier (voir l'article 5.3 du présent règlement).

Dans un souci de confidentialité, il ne sera effectué aucun envoi ni communication téléphonique de la liste de gagnants.

Article 5 : Dotations

5.1 Définition des dotations

A gagner chaque jour pendant toute la durée du Jeu : une (1) dotation parmi un total de cinq (5) dotations **d'une valeur commerciale unitaire de 150€ TTC** (soit 17 899,76 XPF TTC à la date de rédaction du règlement) **consistant chacune** en :

Pour les gagnants résidant en France métropolitaine ou dans les DROM (à l'exclusion donc des gagnants résidant en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française) : un carnet de cinq (5) bons d'achat, chaque bon ayant une valeur unitaire faciale de 30 € TTC. Ces bons d'achat sont valables jusqu'au 10/02/2017 inclus sur l'ensemble des produits vendus dans tous les rayons des magasins des enseignes Cora, Leclerc, Système U, Auchan, Intermarché, Carrefour, Carrefour Market, Géant, Casino, Simply Market, Monoprix, Match, Market, Galeries Gourmandes, Migros et Record, , en France métropolitaine et DROM, hors livres, presse, gaz et carburant. Les bons d'un même carnet peuvent être utilisés dans différents magasins et différentes enseignes. Sur présentation d'un bon à la caisse d'un magasin, 30 € TTC seront déduits du montant total de l'achat du gagnant, dans la limite de deux bons d'achat par passage en caisse. Ces bons ne peuvent être ni échangés contre des espèces ni remboursés. Chaque bon n'est utilisable qu'en une seule fois (même passage en caisse). Aucune monnaie ne sera rendue sur un bon d'achat si le montant total de l'achat n'excédait pas 30 € TTC. Si les bons d'achats ne sont pas utilisés avant leur date limite de validité, ils seront définitivement perdus.

Pour les gagnants résidant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française : remboursement, dans la limite totale de 150 € TTC (soit 17 899,76 XPF TTC à la date de rédaction du règlement), des achats effectués parmi l'ensemble des produits vendus dans tous les rayons des magasins des enseignes indiquées en Annexe B, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, hors livres, presse, gaz et carburant, sur une période d'un an à compter de la date d'envoi de l'email de confirmation du gain et expliquant les modalités de remise des dotations (ci-après la « **Période d'Achat** »). Les achats peuvent être effectués en plusieurs fois, dans différents magasins et différentes enseignes. Les frais de conversion (EUR/XPF) appliqués par l'établissement bancaire du gagnant resteront à la charge de ce dernier. Aucune demande de remboursement liée à ces frais de conversion ne sera traitée par la Société Organisatrice.

Les gagnants seront informés de leur gain par email, à l'adresse email qui aura été communiquée par le gagnant dans le formulaire d'inscription au tirage au sort.

5.2 Précisions sur les dotations

Les dotations sont non modifiables, non échangeables et non remboursables.

La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.

Les dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances l'exigent, de substituer, à tout moment, à la dotation, une dotation d'une valeur unitaire commerciale et de caractéristiques équivalentes.

5.3 Modalités d'attribution des dotations

i. Pièces justificatives à envoyer

Pour valider son gain, chaque gagnant devra envoyer par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, sous pli suffisamment affranchi dans les quinze (15) jours calendaires (cachet de la poste faisant foi) à compter de la date de réception de l'email annonçant son gain, l'ensemble des éléments et documents suivants, à l'adresse suivante : SOFT PROMO – OPERATION 5046 – 78096 YVELINES CEDEX 9 (l'« Adresse du Jeu »).

Pour chaque gagnant résidant en France métropolitaine ou dans les DROM (à l'exclusion donc des gagnants résidant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française) :

- Un courrier sur papier libre récapitulant ses nom, prénom et adresse postale ;
- Une impression de l'email confirmant son gain ;
- La photocopie (i) de sa carte nationale d'identité recto-verso, (ii) de sa carte de séjour ou (iii) de son passeport.

Pour les chaque gagnant résidant en Nouvelle-Calédonie et ou en Polynésie française :

- Un courrier sur papier libre récapitulant ses nom, prénom, adresse postale ;
- Une impression de l'email confirmant son gain ;
- La photocopie (i) de sa carte nationale d'identité recto-verso, (ii) de sa carte de séjour ou (iii) de son passeport ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou un RICE comportant un numéro IBAN.

Chaque gagnant résidant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française devra par ailleurs envoyer, en un seul envoi, à l'Adresse du Jeu, au plus tard un mois après l'expiration de la Période d'Achat, l'original du ou des ticket(s) de caisse des achats effectués conformément à l'article 5.1 du présent règlement.

ii. Attribution des dotations

Pour les gagnants résidant en France métropolitaine ou dans les DROM : si l'inscription, la participation au Jeu et les pièces justificatives envoyées par le gagnant sont conformes aux stipulations du présent règlement, la Société Organisatrice adressera au gagnant, les carnets de bons d'achat dans un délai de dix (10) semaines environ à compter de la réception par la Société Organisatrice du courrier envoyé par le gagnant. L'envoi du carnet de bons d'achat et des modalités d'utilisation du carnet se fera par courrier à l'adresse postale qui aura été communiquée par le gagnant dans son courrier.

Pour les gagnants résidant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française : si l'inscription, la participation au Jeu et les pièces justificatives envoyées par le gagnant sont conformes aux stipulations du présent règlement, la Société Organisatrice procédera à un virement bancaire dans la limite de 150 € TTC (soit 17 899,76 XPF TTC à la date de rédaction du règlement) correspondant au remboursement des achats effectués conformément à l'article 5.1 du présent règlement.

Les frais de conversion (EUR/XPF) appliqués par l'établissement bancaire du gagnant resteront à la charge de ce dernier. Aucune demande de remboursement liée à ces frais de conversion ne sera traitée.

Le remboursement par virement bancaire sera effectué aux coordonnées figurant sur un Relevé d'Identité Bancaire ou un RICE comportant un numéro IBAN fourni par le gagnant dans un délai de dix (10) semaines environ à compter de la réception par la Société Organisatrice du courrier envoyé par le gagnant contenant l'ensemble des justificatifs de paiement des achats.

Article 6 : Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande (par courrier électronique ou par téléphone) concernant l'interprétation ou l'application du règlement, concernant les modalités et mécanismes du Jeu.

Le présent règlement a été déposé chez Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL A.T.I. TRICOU IMARD RENARDET, dont le siège est 60/62 rue du Maréchal Foch B.P. 671 78006 VERSAILLES.

Il est disponible pendant toute la durée du Jeu sur l'Application et sur <http://bit.ly/1LjBq1A>.

Le présent règlement peut être obtenu jusqu'au 28/03/2016 inclus, sur simple demande écrite affranchie au tarif en vigueur adressée à : JEU DELICES DAYS - CEDEX 2120 - 99212 PARIS CONCOURS. **Il est précisé que les frais d'affranchissement de la demande de règlement ne seront pas remboursés.**

Article 7 : Non remboursement des frais de participation

Les frais de participation au Jeu quels qu'ils soient (frais d'affranchissement, frais de connexion internet, etc.) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.

Article 8 : Limite de responsabilité

8.1. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de problèmes inhérents à la connexion internet, communication téléphonique ou du mauvais acheminement du courrier ou de tout autre problème qui ne lui serait pas imputable et qui interviendrait pendant la durée du Jeu.

En particulier, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de défaillances techniques quelconques rendant l'Application indisponible au téléchargement.

La Société Organisatrice s'efforce de mettre en œuvre les moyens pour offrir aux participants et maintenir des infrastructures, informations et outils fonctionnels et vérifiés.

Elle ne saurait toutefois être tenue responsable de la défaillance du matériel des participants (ordinateur, logiciels, outils de connexion internet, téléphone, serveurs...), de la perte de données susceptibles d'en résulter pour une cause non imputable à la Société Organisatrice et de l'incidence de ces défaillances sur leur participation au Jeu.

Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son matériel et les données stockées sur ses équipements (informatique et téléphonique) contre tout atteinte. La participation au Jeu implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, de l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage émanant de tiers et les risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau, ou de tout autre aléa lié aux services postaux.

8.2. Les participants acceptent que les données contenues dans les systèmes d'information de la Société Organisatrice aient force probante jusqu'à preuve du contraire, quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au Jeu.

8.3. La Société Organisatrice s'efforce à mettre les moyens en œuvre avec ses prestataires pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survenait et affectait le bon déroulement du Jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des participants.

8.4 Si les coordonnées d'un gagnant sont inexploitable ou si le gagnant ne peut être identifié ni par son nom, ni son adresse postale, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible, qui ne recevra ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

8.5 Dans le cas où le gagnant n'enverrait pas les pièces justificatives listées à l'article 5.3 du présent règlement dans les délais impartis, ou n'aurait pas retiré sa dotation pendant les délais impartis à la Poste, il sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à sa dotation. La dotation ne sera pas attribuée et ne pourra en aucun cas être réclamée ultérieurement. Elle restera de la propriété de la Société Organisatrice.

8.6 En cas de renonciation expresse du gagnant à bénéficier de sa dotation, celle-ci sera conservée par la Société Organisatrice et pourra être utilisée dans le cadre d'une opération ultérieure, si la nature de la dotation le permet, et sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée de ce fait.

Article 9 : Correspondances

Aucune correspondance ou demande de remboursement non conforme (incomplète, illisible, erronée, insuffisamment affranchie, expédiée en recommandé, renvoyée hors délai ou parvenue par courrier électronique) ne sera prise en compte.

Article 10 : Disqualification

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge et leur adresse postale dans le cadre du Jeu. Toute participation non conforme au présent règlement, incomplète ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

L'utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son auteur ET/OU utilisateur. La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou du fait de la participation sous l'identité d'un tiers dans le cadre de la participation au Jeu ET/OU de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs ET/OU de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 11 : Force majeure - Modification

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

Article 12 : Exonération de responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout défaut ou dysfonctionnement des dotations qui relèvent de la seule responsabilité du fabricant.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir au(x) gagnant(s) pendant l'utilisation ET/OU la jouissance des dotations.

Article 13 : Autorisation d'utilisation des noms, adresses et images des gagnants

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation expresse du participant majeur, la Société Organisatrice pourra utiliser à titre publicitaire, les nom, adresse, et photographie des gagnants, sans que cela leur confère un droit à rémunération, ou un avantage quelconque autre que la remise de leur dotation.

Le Participant autorise la Société Organisatrice à utiliser, pendant toute la durée du Jeu, puis pendant une période d'un an à compter du 29/02/2016, ses nom et/ou pseudonyme, aux fins de publier, sur tous supports Application, Internet, TV, presse, radio, etc.) un classement des performances des participants, sans que cela ne lui confère un droit à rémunération, ou un avantage quelconque.

Article 14 : Droits de propriété intellectuelle et droits d'auteur

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle et le droit d'auteur, l'utilisation de tout ou partie des éléments faisant l'objet d'un droit de propriété intellectuelle ou protégé par le droit d'auteur reproduit dans le cadre de ce Jeu est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de la Société Organisatrice.

Article 15 : Droit applicable et Litiges

Le Jeu est soumis au droit français.

Tout litige concernant l'interprétation du règlement ET/OU les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'un règlement amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions du ressort de la Cour d'appel de Paris.

Article 16 : Protection des données personnelles

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion du Jeu et sont destinées à la société Mondelez France SAS. Conformément à la loi dite "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, telle que modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des informations les concernant en écrivant à Mondelez France - Service Consommateurs, 6 avenue Réaumur – 92140 Clamart. Ces informations sont obligatoires pour la participation au Jeu et l'attribution des dotations aux gagnants. Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

Par l'intermédiaire de la société Mondelez France SAS, les participants peuvent être amenés à recevoir des propositions commerciales sur les produits du groupe Mondelēz International, ou des propositions commerciales émanant de tiers, notamment du site internet www.mavieencouleurs.fr, sur leurs produits et services, par courrier, email, téléphone ou SMS, sous réserve que les participants autorisent expressément et au préalable la Société Organisatrice à cet effet.

* * *

Annexe A - Description des Pouvoirs et produits permettant de les obtenir

MARQUE : TASSIMO

POUVOIR : STOP - À l'activation du Pouvoir, les obstacles mobiles se figent durant quelques secondes. Mais les flaques d'eau et les trous restent actifs, alors restez bien attentif !

LISTE MÉTROPOLE : Tassimo CARTE NOIRE lot x1 café café long, Tassimo CARTE NOIRE lot x1 café espresso, Tassimo CARTE NOIRE lot x1 café petit dej, Tassimo CARTE NOIRE GV café café long, Tassimo CARTE NOIRE GV café classique, Tassimo CARTE NOIRE GV café petit dej, Tassimo CARTE NOIRE lot x2 café café long, Tassimo CARTE NOIRE lot x2 café espresso, Tassimo CARTE NOIRE lot x2 café petit dej, Tassimo GRAND-MERE espresso, Tassimo GRAND-MERE petit dej, Tassimo CARTE NOIRE lot x3 café café long, Tassimo CARTE NOIRE lot x3 café espresso, Tassimo CARTE NOIRE lot x3 café petit dej, Tassimo CARTE NOIRE GV cafe Milka, Tassimo CARTE NOIRE lotx1 indulgence milka, Tassimo CARTE NOIRE lotx1 indulgence cappuccino, Tassimo CARTE NOIRE lotx1 indulgence thé vert

LISTE DROM : TASSIMO Carte Noire 104g Espresso Classique (16T), TASSIMO Carte Noire 112g Espresso Intense (16T) TASSIMO Carte Noire 104g Café Long Classic (16T), TASSIMO Carte Noire 132,8g Petit déjeuner (16T), TASSIMO Carte Noire 267,2g Cappuccino (16 T), TASSIMO Carte Noire Café Long Délicat 110,4g (16T), TASSIMO Carte Noire 126,4g Café Long Aromatique (16T), TASSIMO Carte Noire 128g Café Long intense (16T), TASSIMO Grand'Mère Espresso 104g (16T), TASSIMO Twinings 40g Thé Vert Menthe (16 T), TASSIMO Twinings Après Midi D'Orient 35,2g (16T)

MARQUE : CARTE NOIRE

POUVOIR : VEILLE - À l'activation du Pouvoir, les obstacles mobiles ralentissent pendant quelques secondes, mais attention, ils peuvent encore être percutés ! Les flaques d'eau et les trous restent actifs. C'est le moment d'aller plus vite !

LISTE MÉTROPOLE : Carte Noire E 2x250 décaféiné, Carte Noire intense recharge 200g, Carte Noire espresso 250 corsé, Carte Noire ce lot x1 n°7, Carte Noire ce lot x1 n°9, Carte Noire intense millicano jar, Carte Noire ce lot x1 décaféiné, Carte Noire espresso 250 doux, Carte Noire ce lot x1 n°11, Carte Noire intense jar 200g, Carte Noire ce lot x2 n°9, Carte Noire ce lot x2 n°7, Carte Noire ce lot x2 n°5, Carte Noire ce lot x8 n°9, Carte Noire ce lot x8 n°11, Carte Noire pods 2x48 classique, Carte Noire pods 2x48 espresso, Carte Noire Pods 2x48 corsé, Carte Noire c 3x250, Carte Noire c 2x250, Carte Noire c 6x2x250 cora, Carte Noire c 3x2x250, Carte Noire g 2x250, Carte Noire pods 2x36 classique, Carte Noire pods 2x36 corsé, Carte Noire pods 2x36 espresso classique, Carte Noire pods 2x36 espresso intense, Carte Noire ce lot x2 n°11, Carte Noire i stick décaféiné, Carte Noire pods x36 classique, Carte Noire pods x36 corsé, Carte Noire pods x36 espresso, Carte Noire Intense jar 100g, Carte Noire Intense millicano stick, Carte Noire Intense stick classique, Carte Noire pods 6x250 classique, Carte Noire pods 6x250 corse, Carte Noire pods 6x250 espresso, carte noire e 2x250 espresso

LISTE DROM : Carte Noire Classic x 36 dosettes 250g, Carte Noire Espresso x 36 dosettes 250g, Carte Noire Corsé Dosettes x 36 dosettes 250g, Carte Noire Espresso Intense x 36 dosettes 250g, Carte Noire Doux Dosettes 250g, Carte Noire Espresso Puissant x36, Carte Noire Décaféiné Dosettes 250g, Carte Noire Haut Plateau Kenyan 24 dosettes 153,6g, Carte Noire Cordillères des Andes 24 dosettes 153,6g, Carte Noire Montagne Sahyadri Indienne 24 dosettes 153,6g, Carte Noire Collection Espresso intensité n°5 Délicat, Capsules Carte Noire Espresso Intensité n°6 , Carte Noire Collection Espresso intensité n°7 Aromatique, Carte Noire Collection Café Espresso intensité n°8 Magique, Carte Noire Collection Espresso intensité n°9 Intense, Carte Noire Collection Espresso Intensité n° 10 Excellence, Capsules Carte Noire Espresso Intensité n° 11 Irrésistible, Carte Noire Collection Espresso Intensité n°12 Richissime, Capsules Carte Noire Collection Espresso Intensité n°13 Absolu 53 g, Capsules Carte Noire Espresso Ristretto, Capsules Carte Noire Collection Café Long n° 6 Authentique, Capsules Carte Noire Collection Café Long Intensité n°8 Fortissime, Carte Noire Normal 25 Sticks 45g, Carte Noire Moulu 2x250g, Carte Noire Moulu 250g, Carte Noire moulu Corsé 250g, Carte Noire Espresso moulu 250g

MARQUE : GRAND-MÈRE

POUVOIR : POIDS PLUME - Votre chariot devient beaucoup plus léger durant un temps limité et prend de la vitesse plus rapidement. Mais attention, les projectiles ont des effets plus importants sur le chariot !

LISTE MÉTROPOLE : GRAND-MERE familial 3+1, GRAND-MERE familial 9+3, GRAND-MERE dégustation 2x250 standard, GRAND-MERE familial 3kg, GRAND-MERE pods x36 classique, GRAND-MERE dégustation 2x250, GRAND-MERE pods x36 corsé, GRAND-MERE familial 2x250, GRAND-MERE familial BP, GRAND-MERE familial 8+4

LISTE DROM : Grand'Mère Classique Dosettes 250g, Grand'Mère Corsé Dosettes 250g, Grand-mère Familial 4x250g 3+1GRT GRAND'MERE Familial Moulu 250g,

MARQUE : MILKA

POUVOIR : PONT - Ce Pouvoir vous permet de reboucher les gouffres pendant un temps limité et de faire passer votre chariot dessus, comme si de rien n'était !

LISTE MÉTROPOLE : milka 2x260g choco pause lotx, milka 3x260g choco pause lotx, milka 3x180g choco sup lotx, milka 2x200g choco moo lotx, milka 2x213g moo pocket lotx, milka 3x200g choco moo lotx, milka 2x175g cake and choc lotx, milka 3x175g cake and choc lotx, milka 2x140g choco twist lotx, milka 2x140g choco twist lotx, milka 3x140g choco twist lotx, milka 3x140g choco twist lotx, milka 6x100g lait lot familial, milka 6x100g lait noisettes lot familial, milka 6x100g riz lot familial, milka 6x100g tendre lait familial, milka 5x100g lait, milka 4x100g lait noisettes, milka 4x100g riz, milka 4x100g tendre lait, milka 4x100g granola, milka 4x100g oreo, milka 4x87g lu, milka 4x100g daim, milka 4x100g lait, milka 4x100g lait noisettes, milka 12x100g lait, milka 12x100g lait noisettes, milka 12x100g tendre au lait, milka 15x100g lait, milka 10x100g lait 8+2, milka 8x100g noisettes 7+1, milka 8x100g riz 7+1, milka 3x200g lait, milka 4x200g lait, milka 300g xl choco biscuit, milka 300g xl oreo, milka 300g xl lait, milka 300g xl caramel et noisettes entières, milka 145g snax daim, milka 146g snax chocomix oreo, milka 130g snax popcorn, milka 10x20g minis lait, milka 10x20g minis tendre laité

LISTE DROM : milka choco moo 24x40g, milka choco moo 200g, milka choco moo pocket 213g, milka lilastix 144g, milka choco supreme 30x30g, milka choco supreme 180g, milka choco supreme familial 10x20g, milka chocotop chocolat 116g, milka choco pause 2x260g, milka cookies 168g, milka cookies nuts 168g, milka cookies sensations cœur choco 182g, milka cake & choc 24x35g, milka cake and choc 175g, milka cake & choc maxi paquet 350g, milka choco tutti 180g, milka choco twist 140g, milka choc & choc 175g, milka choco pause 260g, milka 2x140g choco twist lotx, milka 2x200g choco moo lotx, milka 2x260g choco pause lotx, milka 2x175g cake and choc lotx ea, milka 2x213g moo pocket lotx, milka recette onctueuse chocolat 400gr, milka recette onctueuse choco-caramel 400gr, milka recette onctueuse stick 180gr, milka lait d'alpes 100g, milka lait 3x100g, milka lait 5x100g, milka lait 200g, milka lait 25gx48, milka mini tablettes lait 8x25g format goûter, milka lait noisettes 100g, milka lait noisettes 2x100g, milka lait noisettes 200g, milka caramel fondant 100g, milka caramel 2x100g, milka riz 2x100g, milka tendre au lait 2x100g, milka blanc 2x100g, milka daim 100g, milka daim 2x100g, milka oreo 2x100g, milka duo choc 2x100g, milka milkinis x 8 87,5g, milka lu pocket 35 g, milka tuc 87g, milka tuc 2x87g, milka petit lu 87g, milka petit lu 2x87g, milka granola 2x100g, milka in colors 2x100g, milka choqsplash menthe 2 x 90 g, milka choqsplash noisette 2 x 90 g, milka melty caramel, biscuits et pépites de chocolat 93 g, milka melty framboises, noisettes et pépites de chocolat 93 g, milka extra gourmand lait 300g, milka extra gourmand lait noisettes 300g, milka extra gourmand caramel et noisettes entières 300g, milka extra gourmand lila bulle caramel 250g, milka extra gourmand choco biscuit 300g, milka extra gourmand oreo 300g, milka 20x10g minis lait, milka 10x20g minis tendre lait, milka melocakes 100g, milka daim snax 60g, milka daim snax 145g, milka popcorn snax 130g, milka popcorn snax maxi 260g, milka cranchito snax 105g, milka bâtons daim 45g, milka barres daim 3x45g, milka barre oreo 41g, milka barres oreo 3x41g, milka choco-mix oreo 146g, milka crispello crispy sachet 95g, milka crispello barres chocolat 30g, milka crispello chocolat 140g, milka crispello vanille 140g

MARQUE : CÔTE D'OR

POUVOIR : SAUT - En l'activant au bon moment, votre chariot peut sauter par-dessus tous les obstacles et les ennemis. Mais il vous faudra tout de même contourner les rayons !

LISTE MÉTROPOLE : côte d'or 240g mignonnette noir de noir, côte d'or 240g mignonnette noir orange, côte d'or 240g mignonnette lait, côte d'or 240g mignonnette noir praline, côte d'or 185g chokotoff noir, côte d'or 122g mini bouchée, côte d'or 2x200g lait noisettes, côte d'or 2x200g lait raisins noisettes, côte d'or 2x200g lait amandes caramélisées, côte d'or 2x200g noir noisettes, côte d'or 2x200g noir amande, côte d'or 2x200g noir pistache, côte d'or 200g lait noisettes single, côte d'or 200g lait raisins noisettes single, côte d'or 200g lait amandes caramélisées single, côte d'or 200g noir noisettes single, côte d'or 200g noir amande single, côte d'or 200g noir pistache single, côte d'or 4x200g lait noisettes, côte d'or 4x200g noir noisettes, côte d'or 2x200g lait noisettes, côte d'or 2x200g

noir noisettes, côte d'or 150g pâte d'amande, côte d'or 150g coco, côte d'or 130g nougat, côte d'or 200g praline fondant lait, côte d'or 190g noir truffe intense, côte d'or 2x200g praline lait, côte d'or 2x200g praline noir, côte d'or 2x190g noir truffe, côte d'or 2x150g pâte d'amande, côte d'or 2x130g nougat, côte d'or 2x150g coco, côte d'or 2x150g citron gingembre, côte d'or 2x100g nr intense 70% lot de 2, côte d'or 2x100g brut 86% lot de 2, côte d'or 2x100g nr orange lotx2, côte d'or 2x100g nr sésame lotx2, côte d'or 2x100g nr pistache lotx2, côte d'or 100g nr intense 70%, côte d'or 100g nr orange, côte d'or 100g nr sesame, côte d'or 100g nr pecan, côte d'or 2x200g mst lait, côte d'or 2x200g msm noir, côte d'or 2x200g msm lait noisette, côte d'or brut 180g nr cranberries-pecan, côte d'or brut 180g nr orange-amandes, côte d'or brut 180g lait noisettes-amandes.

LISTE DROM : CÔTE D'OR Bloc Noir Noisettes entières 200g, CÔTE D'OR Bloc Noir Amandes entières 200g, CÔTE D'OR Bloc Lait Noisettes entières 200g, CÔTE D'OR Lait Raisins Noisettes entières 200g, CÔTE D'OR Lait Amandes Caramélisées avec une pointe de sel 200g, CÔTE D'OR Blanc Noisettes entières 200g, CÔTE D'OR Noir Pistache entières caramélisées 200g, CÔTE D'OR Bloc Lait Noisettes feuilleté praliné 180g, CÔTE D'OR Bloc Lait Spéculoos 180g, CÔTE D'OR Bloc Biscuit Sablés 180g, CÔTE D'OR Brut Noir Pécan Cranberries 180 g, CÔTE D'OR Brut Noir Amandes Oranges 180 g, CÔTE D'OR Brut Lait Noisettes Amandes 180 g, CÔTE D'OR Dégustation Brut 86% de Cacao 100g, CÔTE D'OR Dégustation Noir intense 70% de Cacao 100g, CÔTE D'OR dégustation 70% noir pécan pointe de sel 100 g, CÔTE D'OR Dégustation Noir Orange 100g, CÔTE D'OR Dégustation Noir Pistache 70% de Cacao 100g, CÔTE D'OR Dégustation Noir Sésame 100g, CÔTE D'OR Dégustation Double Noir Craquant et Fondant 100g, CÔTE D'OR Dégustation Lait intense 100g, CÔTE D'OR Dégustation Lait Praliné 100g, CÔTE D'OR Praliné Intense Noir 150g, CÔTE D'OR Noir Citron Gingembre 150g, CÔTE D'OR Noir Pâte d'Amande 150g, CÔTE D'OR Noir Nougat 130g, CÔTE D'OR Noir Coco 150g, CÔTE D'OR fourré Caramel 130g, CÔTE D'OR Praliné Fondant Lait 200g, CÔTE D'OR Praliné Fondant Noir 200g, CÔTE D'OR Praliné Fondant Blanc 200g, CÔTE D'OR Crunchy Praliné 190 g, CÔTE D'OR Praliné Noisettes 200g, CÔTE D'OR Truffé Intense Noir 190g, CÔTE D'OR Noir Extra 100g, CÔTE D'OR Noir Extra 3x100g, CÔTE D'OR Noir Extra 200g, CÔTE D'OR Noir Extra 2x200g, CÔTE D'OR Lait Extra fin 100g, CÔTE D'OR Lait Extra Fin 3x100g, CÔTE D'OR Lait Extra Fin 200g, CÔTE D'OR Lait Extra Fin 2x200g, CÔTE D'OR Lait Eclats Noisettes 200g, CÔTE D'OR Lait Eclats Noisettes 2x200g, CÔTE D'OR Dessert Noir 200g, CÔTE D'OR Bâton Lait Noisettes entières 45g (carton de 8 présentoirs de 32 bâtons), CÔTE D'OR Bâton Lait Noisettes Entières 3x45g, CÔTE D'OR Bâton Noir Noisettes entières 45g (carton de 8 présentoirs de 32 bâtons), CÔTE D'OR Nougatine 3x30g, CÔTE D'OR Nougatine pack de 9x30g, CÔTE D'OR Carrés Lait Noisettes 10X20g, CÔTE D'OR Carrés Noir Noisettes 10X20g, CÔTE D'OR Bouchées Lait 8x25g, CÔTE D'OR Mini bouchées lait 122g, CÔTE D'OR Chokotoff 185g, CÔTE D'OR Mignonnette R Lait 24x10g, CÔTE D'OR Mignonnette R Noir 24x10g, CÔTE D'OR Mignonnette R Noir Orange 24x10g

MARQUE : OREO

POUVOIR : PAUSE TAPIS- Ce Pouvoir vous permet de bloquer tous les tapis roulants pour une durée limitée. Votre chariot redevient totalement contrôlable, pour votre plus grand plaisir !

LISTE MÉTROPOLE : Oréo 2x308g classic rouleau lot, Oréo 3x176g pocket, Oréo 3x170g double stuff pock, Oréo 4x157g double rouleau lotx, Oréo 6x176g pocket vanille 4+2gratuit, Oréo classique 176g lot 8+4 gratuit

LISTE DROM : Oréo classique pochon 66g, oréo classique mini cup115g, Oréo classique mini 4 x 40g, oréo classique rouleau 154g, Oréo classique double rouleau 308g, Oréo classique pocket 176g, Oréo classique format pocket 10 étuis x 2 220g, Oréo classique format pocket familial 440g, Oréo chocolat rouleau 154g, Oréo chocolat pocket 176g, Oréo beurre de cacahuète édition limitée rouleau 154g, Oréo golden rouleau 154g, Oréo double crème rouleau 157g, Oréo double crème pocket 170g, Oréo enrobé lait 246g, Oréo enrobe blanc 246g

MARQUE : BELVITA

POUVOIR : BOUCLIER - Au démarrage du jeu, votre chariot est entouré d'une bulle de protection. Après un certain nombre de contacts avec des obstacles ou des adversaires il disparaît, alors utilisez-le de manière tactique !

LISTE MÉTROPOLE : Belvita 2x300g crookie chocolat lotx, Belvita 2x253g duo fourrés lotx, Belvita 3x253g duo fourrés chocolat noisettes lotx, petit déjeuner 2x435grammes miel lotx ea, petit déjeuner 2x400gr chocolat lotx ea, Belvita 4x400g choco 3+1gt, Belvita 4x435g miel 3+1gt, belvita miel 4x435g, Belvita chocolat 4x400g, Belvita 6x400g chocolat 4+2gt, Belvita 6x435g miel 4+2gt, Belvita 6x435g petit déjeuner miel ea, Belvita 6x400g petit déjeuner chocolat lotx ea, petit déjeuner 2x400gr Belvita Brut de céréales lotx ea, Belvita 4x400g brut 3+1gt, belvita brut 4x400g, Belvita brut 6x400g, Belvita 2x250g tarti choco noisettes lotx, Belvita 3x250g tarti choco noisoittes lotx, Belvita 3x250g tart strawberries lotx

LISTE DROM : Belvita miel 435g, Belvita miel format familial 650g, Belvita chocolat 50g, Belvita chocolat 400g, Belvita chocolat format familial 600g, Belvita gout noisette et chocolat 400g, Belvita sablé lait céréales 400g, Belvita brut de céréales 400g, belvita fruits et fibres figue 300g, Belvita allégé céréales et pépites de chocolat 300g, Belvita duo fourré chocolat noisette 253g, Belvita duo fourré chocolat noisettes maxi format 404g, Belvita cœur fondant yaourt 253g, Belvita tartine choco noisette 250g, Belvita tartine choco noisette maxi 400g, Belvita tartine goût lait et miel 250g, Belvita tartine gout fraise 250g, Belvita duo fourre abricot yaourt 253g, Belvita duo fourré fraise yaourt 253g, Belvita crookie abricot 300g, Belvita crookie choco 300g, belvita crookie noisettes 300g, Belvita moelleux nature 250g, Belvita moelleux chocolat 250g, belvita moelleux fruits rouges 250g, Belvita 6 x400 g chocolat, Belvita 6 x 435 g miel 4 + 2, Belvita 6 x 435g miel 4 + 2, Belvita 6 x 400 g chocolat, Belvita 2x250g tarti choco noisettes lotx, Belvita 2x300g crookie cho lotx

MARQUE : PRINCE

POUVOIR : CESSEZ-LE-FEU - Plus aucun projectile ne sera présent sur votre chemin durant quelques secondes, à vous de foncer !

LISTE MÉTROPOLE : prince 3x300gr chocolat lotx ea, prince 3x300g chocolat lotx, prince 4x300g 3 chocolat +1tout chocolat lotx, prince 300gx4 3chocolat + 1 lait chocolat lot, prince 4x300g chocolat lotx, prince 4x300g 3 chocolat +1 tout chocolat otx, prince 4x300g 3 chocolat +1 lait lotx, prince 4x300g chocolat lotx, prince 5x300g chocolat lot de ea, prince 5x300gr 4 chocolat +tout chocolat lot de e, prince 5x300g 4 chocolat 1 vanille lotx, prince 5x300g chocolat lot de, prince 5x300g 4 chocolat +1 vanille- chocolat lot de, prince 5x300g 4 chocolat 1vanille lot de, prince chocolat lotx6, prince 5 chocolat +1lait lotx6, prince 300g x 5 chocolat + 1vanille ea, prince 6x300g chocolat lotx, prince 6x300g 5 chocolat +1lait lotx, prince 6x300g 5 chocolat +1 vanille lotx6, prince 12x300g chocolat 8+4gratuit, prince 12x300g chocolat 8+4gt, prince 24x300g chocolat lotx, prince 24x300g chocolat lotx

LISTE DROM : chocolat prince chocolat 40 x 28,5g, chocolat prince chocolat 6 x 28,5 g, chocolat prince vanille 6 x 28,5 g, prince chocolat barre 125g, prince chocolat lait barre 125g, prince pochon chocolat 80g, prince chocolat 300g, prince chocolat 2x300g, prince chocolat 3x300g, prince chocolat maxi gouter 480g, prince pocket chocolat 400 g, prince tout chocolat 300g, prince mini 4 x 40g, prince mini choco 168g, prince coffret magique chocolat 420g, prince lait chocolat 300g, prince chocolat blanc 300g, prince chocolat noisette 300g, prince multicéréales 293g, prince vanille 300g, prince vanille 2x300g, prince pocket vanille 400 g, prince petit dej céréales 300g, prince 2 x 300g chocolat 12, prince 3 x 300g chocolat 8, prince 6 x 300g chocolat lo, prince 4 x 300 g, prince 6x300g 5ch+1vanille lotx6, prince 6x300g 5 chocolat +1lait lotx, prince 4x300g 3 chocolat +1tout chocolat lotx, prince 6x300g chocolat lotx, prince 5x300g 4 chocolat +1alch lotde, prince 5x300g 4 chocolat 1vanille lotde, prince 4x300g 3 chocolat + 1 lait lotx, prince 4x300g chocolat lotx, prince 5x300g chocolat

MARQUE : HOLLYWOOD

POUVOIR : SÉCHAGE - Toutes les flaques d'eau disparaissent pendant une durée limitée et les lessiveuses ne produisent plus de flaque d'eau, au revoir sol glissant !

LISTE MÉTROPOLE : green fresh, ice fresh, power fresh, blancheur menthe polaire, blancheur menthe verte, reglisse fresh, 2fresh menthe bleue, 2fresh menthe verte, 2fresh menthe reglisse, chlorophylle, cocktail, fraise, chlorophylle bipacks, cocktail bipacks, fraise bipacks, fruits rouges bipacks, 2fresh menthe bleue +10% grt, 2fresh menthe verte +10% grt, sweet gum fraise +10% grt, sweet gum fraise

LISTE DROM : hollywood greenfresh 10 dragées x3, hollywood greenfresh 10 dragées x4, hollywood greenfresh 10 dragées x5, hollywood greenfresh bottle 60 dragées - 6 barquettes de 6 bottles, hollywood icefresh 10 dragées x3, hollywood icefresh 10 dragées x4, hollywood icefresh 10 dragées x5, hollywood icefresh bottle 60 dragées - 6 barquettes de 6 bottles, hollywood sphère mix menthe 60 dragées - 6 barquettes de 6 sphères, hollywood powerfresh 10 dragées x4, hollywood powerfresh 10 dragées x5, hollywood blackfresh 10 dragées x5, hollywood blancheur menthe polaire 10 dragées x4, hollywood blancheur menthe polaire 10 dragées x5, hollywood blancheur menthe verte 10 dragées x5, hollywood sphère mix fruits rouges 60 dragées - 6 barquettes de 6 sphères, hollywood air rush menthe verte 10 dragées x5 sticks, hollywood air rush menthe eucalyptus 10 dragées x5 sticks, hollywood air rush black menthol x5 sticks, hollywood 60 minutes menthe verte 10 dragées x3, hollywood 60 minutes menthe verte bottle 80g, hollywood 60 minutes menthe forte 10 dragées x3, hollywood 60 minutes menthe forte bottle 80g, hollywood sweet gum fraise citron 10 dragées x3, hollywood sweet gum fraise citron vert bottle 40 dragées - 6 barquettes de 6 bottles, hollywood sweet gum framboise pêche 10 dragées x3, hollywood 2 fresh menthe verte chlorophylle 10 dragées x3, hollywood 2 fresh menthe verte bottle 40 dragées - 6 barquettes de 6 bottle, hollywood

2 fresh menthe forte 10 dragées x3, hollywood 2 fresh menthe forte bottle 40 dragées - 6 barquettes de 6 bottle, hollywood 2 fresh menthe fraiche réglisse 10 dragées x3, hollywood 2 fresh extra-fort 10 dragées x3, hollywood style chlorophylle lot de 2 étuis, hollywood style cocktail lot de 2 étuis, hollywood style fraise onctueuse lot de 2 étuis, hollywood style mega mystery lot de 2 étuis, hollywood regular chlorophylle 20 dragées x3, hollywood regular menthol 20 dragées x3, hollywood regular fraise des bois 20 dragées x3, hollywood regular chlorophylle 11 tablettes x3, hollywood regular menthol 11 tablettes x3, hollywood regular fraise 11 tablettes x3

MARQUE : CARAMBAR

POUVOIR : FANTÔME - Votre chariot peut passer à travers les obstacles mobiles durant quelques secondes ! Mais attention, il subira encore les flaques d'eau et les trous, car même les fantômes ont des points faibles...

LISTE MÉTROPOLE : caramel, atomic, caramel, mini mix, magicolor, mystery, family, mini fete

LISTE DROM : carambar caramel 130g, carambar caramel 320g, carambar caranougat 320g, carambar fruits 130g, carambar fruits 320g, carambar cola 220g, carambar mystery 220g, carambar magicolor 220g, carambar pomme et pique 220g, carambar atomic 110 g, carambar atomic 220g, carambar atomic fruizz 220g, carambar assortiment family 450g, carambar minis dessert 220g, carambar minis mix 110g, carambar minis mix 220g, carambar minis mix 1 kg, carambar minis fruity party 220g, carambar minis fête 326g, carambar minis festimix tubo 450g, carambar soucoup's 250g, carambar acid mix 335g, carambar crazy mix tubo 600g, carambar very bad kids fruits 125g, carambar very bad kids fruits 195g, carambar very bad kids goûts soda 125 g, carambar very bad kids goûts soda 195g, carambar very bad kids bluffeur 195g

Annexe B - Enseignes dans lesquelles les gagnants résidant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française peuvent effectuer leurs achats en vue d'être remboursés

Nouvelle Calédonie : Carrefour Nouméa, Champion, Carrefour Market, Arizona, Géant, Casino, Discount, Simply Market et Système U

Polynésie française : Carrefour, Hyper U, Super U, Mag Week-end, Tamanu Puna et SM Hamuta